

ANNEXE 2 – Formulaire d'autorisation de droit à l'image

Avec ce document, le Département de Maine-et-Loire vous demande votre accord pour utiliser gratuitement cette photo. Ce document s'appelle une « cession de droit à l'image ».

Voici comment le Département peut utiliser votre photo ou vidéo :

- **Pour quoi ?** *Opération Tickets d'Or*
- **Où ?** Sur ces canaux de communication digitale (réseaux sociaux du Département de Maine-et-Loire)
- **Quand ?** de l'envoi de la photo jusqu'au trente-et-un décembre deux mille vingt six.

Vous savez maintenant comment votre photo ou vidéo sera utilisée.

Êtes-vous d'accord pour que le Département utilise votre photo ou vidéo ?

Oui

Non

Comment faire si vous changez d'avis ?

- Si vous changez d'avis, pour une raison exceptionnelle et justifiée, écrivez au Département de Maine-et-Loire : communication@maine-et-loire.fr

Vous avez répondu oui ?

Cochez la case suivante :

J'ai lu et compris ce document

Remplissez ces informations :

- Votre prénom et votre nom :
- Votre adresse (numéro, rue) :
- Votre ville :
- Votre téléphone :
- Votre email :
- Date du jour :
- Lieu de signature :

[Pour accéder ou modifier les données issues de ce formulaire, contactez : dpd@maine-et-loire.fr](mailto:dpd@maine-et-loire.fr)

Signez ici :